

1  
( N<sup>o</sup> 370. )

---

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 2 JUIN 1842.

---

### NATURALISATION ORDINAIRE.

---

*RAPPORT fait par M. MAERTENS, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Joseph Numan, gendarme à cheval.*

---

MESSIEURS,

Le sieur Joseph Numan, qui sollicite la naturalisation ordinaire. est né à Amsterdam le 18 décembre 1796, habite la Belgique depuis 1827, et est depuis 1830 au service, en qualité de gendarme à cheval, dans la province de Brabant.

Les rapports des autorités consultées lui sont généralement favorables.

*Le Rapporteur,*

**J. MAERTENS.**

*Le Président,*

**F. DU BUS, AÎNÉ.**

---